

LETTRE D'INFORMATION SUR LES RISQUES ET CRISES



INSTITUT NATIONAL
DES HAUTES ETUDES
DE SECURITE

LIREC

N° 3 - JUIN 2009

Sommaire

Événement du mois

- Cyclone Alia

Actualité internationale

- Grippe A :
OMS 6 - France 5

Innovation

- Les logiciels d'aide
à la gestion de crise

Actualité nationale

- Les 2^{èmes} Rencontres Nationales
Risque & Secteur Public :
un succès renouvelé

Agenda

ZOOM DU MOIS

L'implication des
intercommunalités
dans la gestion des
risques majeurs

Événement du mois

Lundi 25 mai, le cyclone Alia s'est abattu sur le Golfe du Bengale ravageant les côtes sud du Bangladesh et le nord-est de l'Inde, en décimant sur son passage les cultures et les troupeaux d'élevage. Près de trois millions d'habitants ont été affectés et l'on déplore au moins deux cents morts et plus de 500 000 sans abri. Son arrivée sur les côtes a été concomitante avec la marée haute, ce qui a conduit à la destruction de nombreuses digues et à la rupture d'un barrage. La faible altitude de certaines îles a entraîné de nombreux raz de marée, engendrant parfois des vagues de 4 mètres de haut. De très nombreuses personnes, dont majoritairement des enfants, sont morts noyés. D'autres îles du Golfe du Bengale sont restées isolées et ont été ravitaillées par hélicoptère.

Cette région du monde est souvent soumise à ce type d'aléa climatique durant la mousson. L'existence d'abris anti cycloniques et d'un système d'alerte performant a permis l'évacuation de la grande majorité des populations. Des milliers de vies humaines ont ainsi pu être épargnées malgré des dégâts matériels considérables sur les maisons, édifiées pour la majeure partie en pisé et en bambou. Le gouvernement Bengali, a d'ores et déjà prévu 61 millions de dollars d'aide. Le cyclone Alia a emprunté la même trajectoire que le cyclone Sidr deux ans plus tôt. Une fois de plus, les rescapés sont à l'épreuve, confrontés, à nouveau, à la reconstruction de leur territoire dévasté ■

Pour en savoir plus :
<http://www.mofdm.gov.bd/>

Grippe A : OMS 6 – France 5

La grippe A, après une courte période de décrue médiatique, fait de nouveau la une. Le 11 juin, l'Organisation mondiale de la santé a relevé son niveau d'alerte pandémique en phase 6. Cette « première pandémie du XXI^e siècle », présente, selon l'OMS, l'avantage d'avoir été surveillée étroitement et en temps réel, depuis ses prémices.

Une expansion géographique ininterrompue

La décision de passer en phase 6 ne se fonde pas sur la gravité du virus, qualifiée de « modérée » (taux de mortalité de 0,2 % mortels, contre 60 % pour la grippe aviaire), mais sur la rapidité de son extension géographique. Cela a convaincu l'OMS de passer en alerte maximale. La circulation active du virus est aujourd'hui certaine dans deux régions du monde et 76 pays répertorient des cas de grippe A. Après le continent américain, la multiplication des contaminations secondaires puis tertiaires en Australie ou encore au Japon, révèle l'existence d'une propagation pandémique.

De nouvelles priorités d'action

L'organisation exclut un scénario de cas graves et mortels et ne recommande aucune mesure de restriction des déplacements. Elle incite les pays à se tenir prêts à y être confrontés et à accroître leur vigilance. L'OMS conseille de consacrer moins de temps et de moyens au dépistage et à l'investigation, pour concentrer les efforts au traitement des malades. De

Au 15 juin 2009

76 pays ont notifié officiellement 35 928 cas d'infection, dont 163 décès dû au virus grippal A (H1N1).

Les États-Unis demeure le pays le plus touché, ils ont notifié 17 855 cas, dont 45 décès.

En France

On dénombre 106 cas d'infection humaine confirmés en laboratoire, dont 0 décès.

nombreuses incertitudes demeurent quant au comportement du virus, l'organisation appréhende notamment une recombinaison avec la grippe aviaire ou la grippe saisonnière ou encore sa propagation dans des pays aux infrastructures sanitaires limitées.

Situation en France

Il est apparu disproportionné, au regard des cas recensés, et même après la très récente détection de quatorze cas dans un collège toulousain, de passer à une phase supérieure du plan national pandémie grippale. Le pays est en « phase de transition » ce qui signifie pour l'OMS, qu'il y a absence de circulation active du virus. Actuellement en phase 5a, le passage en phase 5b ou 6 s'accompagnerait de la prise de mesures de restrictions dans les lieux publics. Toutefois l'information des voyageurs va être renforcée. Le nombre d'établissements de santé référents devrait passer d'une centaine à environ cinq cents. Par ailleurs, les corps de réserve sanitaire sont en cours de renforcement, avec le référencement d'environ 5 000 médecins.

La fabrication des vaccins

Depuis notre dernier zoom du mois consacré à la grippe A, certaines

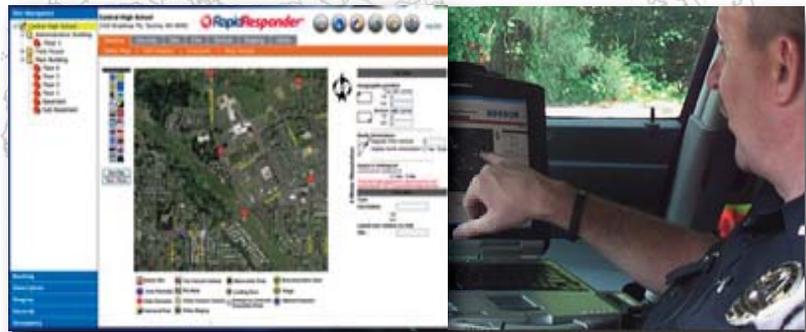
réponses ont été apportées. La fabrication des vaccins devrait se faire d'ici le mois d'août voire même le mois de juillet, sans empiéter sur la fabrication des vaccins saisonniers. Selon les premières estimations 4,9 milliards de vaccins pourraient être produits en douze mois. Des millions de commandes ont été réalisées par de nombreux gouvernements. La question des vaccins reste cependant épineuse pour le gouvernement. Même si certains prônent la mise en place d'une politique de vaccination systématique, comme le Pr Sylvie Van der Werf de l'Institut Pasteur, elle ne pourrait pas être mise en œuvre dans les premiers temps. La distribution de masques et d'antiviraux ne suffiront pas à réduire les angoisses de la population lors de la résurgence probable du virus en Europe cet automne. La commissaire européenne de la santé, Androulla Vassiliou, a ainsi souligné l'importance de la mise en place d'une stratégie commune de vaccination à l'échelle communautaire, en choisissant, de manière équitable, les personnes à vacciner en priorité. La commission européenne devrait également prendre une place active dans l'édiction de mesures communes sur l'ensemble du territoire de l'UE ■

Pour en savoir plus :
<http://www.who.int/fr/>
<http://www.pandemie-grippale.gouv.fr/>

L'Espace éthique de l'Assistance publique des Hôpitaux de Paris vient de lancer une lettre de réflexion sur les enjeux éthiques relatifs aux pandémies grippales : Pandémiques/Actualités.

Les logiciels d'aide à la gestion de crise

L'amélioration de la réponse de sécurité civile ne peut ignorer aujourd'hui le recours aux innovations technologiques. Indépendamment des innovations techniques rendant plus performantes les interventions sur le terrain, de nombreux besoins s'expriment au sein des cellules de décision. Ils permettent de faire face et réguler la multiplication des sources d'information. Le partage de l'information, sa fiabilité et son accessibilité pour l'ensemble des intervenants constituent des questions clés pour optimiser le facteur temps lors d'une situation d'urgence. Différents outils sont aujourd'hui disponibles, alliant simplicité et rapidité d'utilisation. Sans être exhaustive, l'équipe de la LIREC a choisi d'en présenter quelques-uns.



Source : <http://www.preparedresponse.com/rapidresponder/default.html>

collecte et organise de façon sécurisée des informations cruciales durant des opérations liées à la gestion des risques et des catastrophes. Rapid Responder recense d'ores et déjà 6 200 installations et permet de traiter de façon simultanée jusqu'à 300 données ou indications sur chacune d'entre elles. La planification, la préparation, la réponse d'urgence ou encore le retour à la normale à l'issue de catastrophes de toute nature peuvent s'appuyer sur ces informations. Il permet aux acteurs du secours et dirigeants d'établissements, d'accéder en quelques clics, aux plans de secours, à certains systèmes d'information géographiques (SIG), aux photos intérieures et extérieures des bâtiments, aux routes d'évacuation... Les installations sensibles mais également les tribunaux, les centres postaux, les hôpitaux et autres établissements publics ou scolaires y collaborent de manière croissante. Cette base de données rend plus fonctionnelle la recherche d'informations et peut être consultée sur des téléphones portables ou des appareils mobiles placés dans les voitures de police et les véhicules des sapeurs pompiers (cf. *photographie ci-dessus*).

d'innovations mises à disposition des acteurs du secours. La problématique majeure est de centraliser ces diverses sources d'informations utiles durant une crise. Leur multiplication peut en effet se révéler disqualifiante et engendrer des confusions ou une désorganisation. Northrop Grumman vient ainsi de commercialiser deux outils qui facilitent le travail collaboratif au sein des centres de commandement opérationnels. Touchtable, une table à interface tactile permet de présenter des informations de toute provenance (messagerie, cartographie...). Elle peut également mettre en application des logiciels de gestion de crise tel que CIRS (Critical incident response system). Ce dernier facilite la gestion opérationnelle mais aussi la planification et peut permettre de simuler les effets des réponses tactiques.

Le logiciel SYNERGI

Le Système numérique d'échange, de remontée et de gestion d'informations a été créé au début des années 2000 par la zone de défense Est. L'objectif de cet outil, est d'harmoniser la remontée d'information et de permettre, une information en continue de l'ensemble des services engagés en temps de crise. Il est consultable par tous les partenaires publics et acteurs du secours. Il permet une meilleure réactivité opérationnelle et favorise l'interopérabilité et la coordination des acteurs. Sa fonction principale est, notamment, d'alimenter une main courante interactive jusqu'au Centre opérationnel de gestion interministérielle des crises (COGIC).

Les outils de simulation

Ils sont couramment utilisés dans les exercices. Les environnements virtuels, permettant d'animer des scénarios d'entraînement fictif, sont utilisés dans la formation des acteurs opérationnels. Par ailleurs, le créateur de jeux vidéo Breakaway a conçu Incident Commander. Ce logiciel de simulation de crise permet aujourd'hui, à des communes américaines de s'exercer à la gestion de catastrophes à des coûts réduits ■

Le logiciel Rapid Responder

Il connaît un succès grandissant aux États-Unis. C'est une base de données internet interactive. Elle

Sources d'informations vs désorganisation

Outre ces logiciels, la technologie tactile, les données satellitaires, les images radars... sont autant

Pour en savoir plus : www.northrogruppman.com

<http://www.preparedresponse.com/rapidresponder/default.html>

Les 2^{èmes} Rencontres Nationales Risque & Secteur Public : un succès renouvelé

Tanneguy des Rieux,

Directeur général adjoint de MediaContactServices

Initiées par Médéric PETIT, Président de MediaContactServices, en partenariat avec Primo France et son Président Gérard COMBE, ces 2^{èmes} Rencontres Nationales ont connu un réel succès. Le parrainage et l'implication au plus haut niveau du Ministère de l'Intérieur et du MEEDAT, la qualité des intervenants publics et privés, ainsi que celle des participants, confirment l'intérêt et la pertinence de cet événement, axé sur les processus, les acteurs mobilisés et la culture de gouvernance de la chaîne de prévention et de gestion du risque en secteur public. L'INHES est partenaire de l'événement depuis sa création.



Le Ministère de l'Intérieur, acteur central de la prévention des risques

L'intervention inaugurale de Madame le Ministre Michèle ALLIOT-MARIE a permis de situer le débat en présentant le Ministère de l'Intérieur comme l'acteur central et le coordinateur interministériel dans la gestion et prévention de crises engageant la

responsabilité publique. Cette contribution a souligné la nécessité de faire coopérer les services de l'État avec les collectivités territoriales, les entreprises et les citoyens. Dans ce dispositif, le préfet, en tant que représentant de l'État, doit renforcer sans cesse un rôle de conseil et d'accompagnement des collectivités dans la mise en œuvre de leurs compétences, voire d'une fonction spécifique de gestion des risques. Les Rencontres se sont ensuite poursuivies par une série de conférences thématiques, déclinant les problématiques spécifiques à chaque forme de risques.

Des risques multiformes

Face à la multiplicité du risque, à la complexité des processus et à la gravité des enjeux, les administrations doivent évoluer vite, à l'instar du MEEDAT. Sa création procède d'une vision

globale de protection de l'environnement, comme l'a exposé Didier LALLEMENT, son Secrétaire général. Les risques naturels, dont les effets changent progressivement d'échelle, sont devenus des facteurs de déstabilisation massive pour la population et les pouvoirs publics. Claude MARTINAND, Vice-président du Conseil Général de l'environnement et du Développement Durable, a souligné la distinction entre la précaution, qui vise l'horizon du risque zéro mais peut induire l'immobilisme, et la prévention, comme gestion publique optimale des risques. L'expertise scientifique permet d'obtenir une analyse objective des risques à partir de laquelle les administrations déduisent des plans d'intervention interministériels et volontaristes, coordonnées entre autre par le Ministère de l'Intérieur et au MEEDAT par la Direction Générale de la Prévention des Risques (DGPR) sous la direction de Laurent MICHEL.

...

Les Rencontres ont appréhendé le rôle grandissant des collectivités territoriales dans la prévention des risques sanitaires, en association avec les acteurs privés et l'État. Le Docteur Sandrine SEGOVIA-KUENY, Conseillère de Jean-Louis BOORLO, constate le caractère mobilisateur de l'émergence continue et de plus en plus médiatisée de nouvelles maladies (40 depuis 1970) dans l'accélération de la culture publique de gouvernance du risque.

Concernant les risques industriels, Jacques PELISSARD, Président de l'AMF a rappelé qu'avec des pouvoirs et des devoirs élargis, le maire sera inéluctablement confronté à une gestion de crise. En coordination avec le préfet, son action est garante d'une réponse adaptée.

La conférence sur les risques financiers a été l'occasion d'évoquer l'actualité de la crise économique et l'impact des politiques de décentralisation dans l'appropriation par les collectivités territoriales de la gestion des risques. En effet, parmi les risques immatériels que doivent gérer les territoires, le risque financier est aujourd'hui le plus sensible. Michel MERCIER, Sénateur et Président du Conseil Général du Rhône, a présenté le

dilemme introduit par la crise, entre la nécessaire maîtrise de l'endettement et le recours à l'investissement public. La Direction Générale des Collectivités Locales joue en la matière un rôle central d'accompagnement des collectivités, comme l'a souligné son Directeur Adjoint Bruno DELSOL.

Évolutions de la fonction du risk management

Enfin, les Rencontres ont été l'occasion de s'interroger sur la fonction, encore naissante, du risk management. Selon Gérard COMBE, Président d'honneur du Syndicat National des Directeurs Généraux des Collectivités Territoriales, l'émergence d'une culture du risque en secteur public passe par la diffusion de bonnes pratiques et la mutualisation des moyens alloués par les collectivités pour la gestion des risques - sous la forme de l'intercommunalité par exemple. Selon Christophe MIRMAND, Secrétaire Général Adjoint du ministère de l'Intérieur et Directeur de la Direction de la Modernisation et de l'Action Territoriale, le risk

management territorial apparaît comme un élément complémentaire à l'action des préfets.

Le débat a mis en exergue les questionnements à avoir sur le caractère dédié ou partagé qu'une telle fonction doit avoir au sein des collectivités territoriales, sujet de fond, que Médéric PETIT a déjà mis au programme du Comité éditorial chargé d'élaborer le contenu des conférences de la 3^{èmes} Edition des Rencontres. À cette occasion, l'INHES, partenaire dès l'origine de l'événement, sera invité à renforcer son implication pour développer la dimension sécurité économique et gestion de crises dans le futur programme.

Mission accomplie pour ces 2^{èmes} Rencontres Nationales Risque & Secteur Public. Par leur caractère fédérateur, elles ont mis en avant le caractère partagé de la gestion des risques et l'importance de l'échange d'expertise et d'une formation complète des responsables publics, dans le paysage naissant du risk management public, qu'il soit à l'échelle des collectivités territoriales ou des administrations centrales ■



Un résumé des conférences est disponible sur demande
auprès de MediaContactServices,
à l'adresse info@mediacontactservices.com.

L'implication des intercommunalités dans la gestion des risques majeurs

L. Cassagne - H. de Choudens - Institut des risques majeurs - Grenoble

Les responsabilités des Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) en cas de crise

En cas de crise, la responsabilité des mesures de secours et de sauvegarde est partagée entre Préfet et Maires. Une intercommunalité n'est donc pas astreinte à une obligation d'intervention. Cependant la loi 2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile (article 13) donne aux établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre la possibilité de réaliser un Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS). Elle indique également dans son article 6 que les exploitants, d'un service destiné au public, d'assainissement, de production ou de distribution d'eau, d'électricité ou de gaz, de réseaux de communication, doivent assurer, en cas de crise, les besoins prioritaires de la population en la matière les EPCI peuvent donc agir dans deux directions :

- assurer la continuité ou le service minimum prioritaire dans les domaines cités par la loi et dont ils ont pris et assurent la compétence ;
- s'impliquer, si elles le souhaitent, en soutien à leurs communes, dans la gestion de la crise.

Ces points peuvent alors faire l'objet d'un **Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS)**.

Les enquêtes de l'Institut

Compte tenu de ces éléments, l'Institut des Risques Majeurs a mené une action en vue de :

- recueillir le retour d'expérience des intercommunalités qui, en France, ont établi voire expérimenté un PICS ;
- interroger les communes faisant partie d'une intercommunalité non pourvue d'un PICS, sur leurs souhaits quant aux domaines où l'intercommunalité pourrait les aider en cas de crise.

Elle s'est traduite par deux enquêtes :

- une enquête sur la prise en compte des risques majeurs dans les intercommunalités dont le but était de prendre connaissance de leur retour

d'expérience, leurs actions en cours ou à venir. Cette étude porte sur l'interrogation de 64 intercommunalités traitant des risques majeurs ¹.

- Une enquête auprès des communes d'Alpes Métropole (la METRO - Communauté d'agglomération grenobloise)² afin de recenser les domaines dans lesquels en cas de crise, les communes souhaiteraient avoir un soutien de l'intercommunalité.

Résultats des enquêtes

Certaines pratiques des intercommunalités dans le domaine des risques majeurs sont récurrentes :

- 85 % des EPCI interrogés traitent de l'information, de la sensibilisation et de la formation ;

(1) La prise en compte des risques majeurs dans les intercommunalités - Rapport de synthèse - Laurence Cassagne - IRMa - Mars 2009.

(2) Organisation de la solidarité et l'entraide intercommunale face aux risques majeurs - Enquête auprès des communes de la METRO - Polytech Grenoble - IRMa - 2008-2009.

Ces deux rapports sont consultables sur le site de l'Institut : www.irma-grenoble.com

- 62 % soutiennent l'élaboration des PCS ;
- 58 % ont réalisé des études pour améliorer l'état des connaissances sur les risques majeurs, réduire la vulnérabilité... ;
- 34 % des intercommunalités à fiscalité propre, ont établi un PICS organisant la solidarité intercommunale.

La mise en place d'un système d'alerte, la création de supports pédagogiques pour les scolaires, la participation à l'élaboration des PPR sont également traitées de manière régulière par les intercommunalités.

Les sollicitations des communes en matière de risques sont fortes pour les actions de prévention, de gestion de crise et de mutualisation des moyens.

L'exemple de la communauté d'agglomération grenobloise, la METRO, démontre que :

- *pour la prévention* : les demandes d'aide dans les actions d'information, de mise en réseau des acteurs, de mise en place de travaux de protection et d'établissement de groupes de travail intercommunaux sont les plus nombreuses ;
- *pour la gestion de crise* : il s'agit de l'organisation de la solidarité intercommunale, de la mutualisation des moyens, du retour d'expérience et des systèmes d'alerte.

Conclusions

Les renseignements tirés des deux enquêtes réalisées par l'IRMa se recoupent assez bien, ce qui n'est pas étonnant car on peut penser que les intercommunalités qui ont choisi d'intervenir dans le domaine des risques majeurs, l'ont certainement fait en tenant compte des attentes des communes qui les composent.

Ceci étant, les thèmes suivants pourraient faire l'objet d'une implication, dans le domaine des risques majeurs, d'une intercommunalité qui politiquement le désirerait :

- *En matière de gestion de crise*
 - établissement d'un PICS organisant en cas de crise, la solidarité intercommunale et le concours de moyens mutualisés, ainsi que les dispositions

nécessaires à la continuité ou au rétablissement des services publics de la compétence de l'EPCI ;

- aide au choix et éventuellement à la mutualisation de système d'alerte.

- *En matière de prévention*

Les interventions d'une intercommunalité pourraient porter sur un ou des sujets tirés de la liste suivante :

- information, sensibilisation, formation des populations et des acteurs (réserve communale de sécurité par exemple) ;
- retour d'expérience, aide à la constitution de dossiers CAT-NAT et aux demandes d'indemnisation ;
- connaissances des risques et éventuelles études complémentaires ;
- aide aux communes pour l'élaboration de leur PCS et de leur DICRIM ;
- aide aux établissements scolaires pour l'élaboration de leur Plan particulier de mise en sûreté (PPMS).

Il reste un point pour lequel les communes souhaitent majoritairement une aide : celle des travaux de prévention. Il est certain que ce domaine serait le plus coûteux et que la majorité des EPCI n'ont pas les moyens de s'y engager. Cependant, ces travaux peuvent faire l'objet de diverses subventions : fond Barnier, Plan État-Région, volet RTM... Les EPCI pourraient donc apporter une aide aux communes (surtout les petites) dans la recherche et les démarches en vue de l'obtention de ces aides.

Tous ces thèmes d'intervention possibles pour un EPCI ne constituent pas une liste exhaustive, d'autres peuvent être utilement pris en charge. Néanmoins, ils requièrent un travail de réflexion puis de mise en place nécessitant l'investissement des élus, mais aussi très certainement d'au moins un chargé de mission. L'examen des EPCI enquêtés révèle d'ailleurs que parfois, les plus grands ont créé un service spécifiquement dévolu aux problèmes de sécurité ■

Du 22 au 24 juin, Prague, République Tchèque

CONFÉRENCE CYTER 2009
CONSACRÉE AU CYBERTERRORISME ET AU CYBERCRIME

Pour plus d'informations : <https://cythres.fd.cvut.cz/cyter2009/en/>

Mardi 23 juin 2009, Sénat, Paris

AUDITION PUBLIQUE « LE DISPOSITIF D'ALERTE AUX TSUNAMIS »

Pour plus d'informations : http://www.senat.fr/opecst/programme/2009_06_tsunami.pdf

Mercredi 24 juin 2009, Pavillon Gabriel, Paris

LA GESTION GLOBALE DES RISQUES,
UN PROCESS STRATÉGIQUE DANS UN CONTEXTE DE CRISE

Pour plus d'informations : <http://www.lesechos-conferences.fr/>

Mardi 30 juin 2009, Paris

NOUVELLES EXIGENCES RÉGLEMENTAIRES DU RISQUE CHIMIQUE :
FDS, SCENARIO D'EXPOSITION, REACH, SGH/CLP... COMMENT ÊTRE EN RÈGLE ?

Pour plus d'informations : <http://www.editions-ti.com/formation/pdf/A.pdf>

Du 6 au 7 juillet 2009, Ecoles des Mines, Paris

GOUVERNER L'INCERTITUDE : LES APPORTS DES SCIENCES SOCIALES
À LA GOUVERNANCE DES RISQUES SANITAIRES ENVIRONNEMENTAUX

Pour plus d'informations : www.afsset.fr/

Du 6 au 8 juillet 2009, Aix-en-Provence

CONFÉRENCE INTERNATIONALE PROVENCE 2009
RISQUE SISMIQUE EN RÉGION À SISMICITÉ MODÉRÉE

Pour plus d'informations : www.provence2009.org/

CAHIERS DE LA SÉCURITÉ

VIENT DE PARAÎTRE

Les nouveaux territoires
de la sécurité



En octobre 2009, le numéro 10 des Cahiers de la sécurité proposera un dossier consacré à la gestion de crise.

Gouvernance des risques et des crises, prévention, veille, entreprises face aux crises, planification et gestion de l'urgence, communication en temps de crise, retour d'expérience, responsabilités, autant de thèmes qui seront abordés dans le n° 10 de la revue de l'INHES.

Les Cahiers de la sécurité publient régulièrement des articles sur les thématiques de gestion de crise et de risque lié à l'entreprise.

Pour en savoir plus : www.cahiersdelasecurite.fr – www.inhes.interieur.gouv.fr

Ventes et abonnements : La documentation Française - 29-31, quai Voltaire - 75344 Paris Cedex 07 - Tél. : 01 40 15 70 00

Par correspondance - La documentation française, 124, rue Henri-Barbusse, 93308 Aubervilliers Cedex - www.ladocumentationfrancaise.fr

Tarifs : Prix de vente au numéro : 19,80 € - Abonnement France (4 numéros) : 62 € - Abonnement Europe (4 numéros) : 64,50 €

Abonnement DOM-TOM-CTOM : 67,20 € (HT, avion éco) - Abonnement hors Europe (HT, avion éco) : 70,95 €



Depuis 2007, l'Institut dispose d'un centre de formation à la gestion de crise permettant de sensibiliser et de former les différents acteurs à gérer et réagir face à une crise majeure.

Le centre de formation, créé autour d'un plateau technique reconstituant un centre opérationnel, dispose de moyens performants, logiciel de mise en situation, cartographie interactive et des scénarios reconstituant les conditions d'une crise complexe. Ce centre est animé par une équipe pédagogique constituée d'experts de haut niveau qui dispense deux types de formations :

Des formations à destination des administrations publiques

En 2006 le Ministère de l'Intérieur a confié à l'Institut National des Hautes Etudes de la Sécurité (INHES) la maîtrise d'œuvre des formations de gestion de crise de type Nucléaire Radiologique, Biologique et Chimique (NRBC) destinées au corps préfectoral et aux corps de direction des forces d'intervention. Ces formations alternent aspects théoriques et mises en situation. Elles permettent aux différents acteurs d'appréhender les problématiques liées à la gestion d'une crise majeure, de renforcer leur coordination, adapter leur communication à la crise et s'enrichir du retour d'expérience. Les sessions ont lieu mensuellement et se déroulent sur deux jours.

Pour plus de renseignements : **Louis BARAT** – louis.barat@interieur.gouv.fr
01.55.84.54.31

Des formations à destination des entreprises : Maîtrisez la crise

Pour prendre en compte la spécificité des crises touchant les entreprises et répondre à leurs besoins, l'INHES est associé avec un groupe international de communication, Fleishman-Hillard et la Compagnie européenne d'intelligence stratégique (CEIS) pour proposer un catalogue de formations adaptées permettant de mieux connaître les pouvoirs publics et de familiariser les équipes aux principes de gestion et de communication de crise.

Pour plus de renseignements : **Carole DAUTUN** – carole.dautun@interieur.gouv.fr
01.55.84.53.71



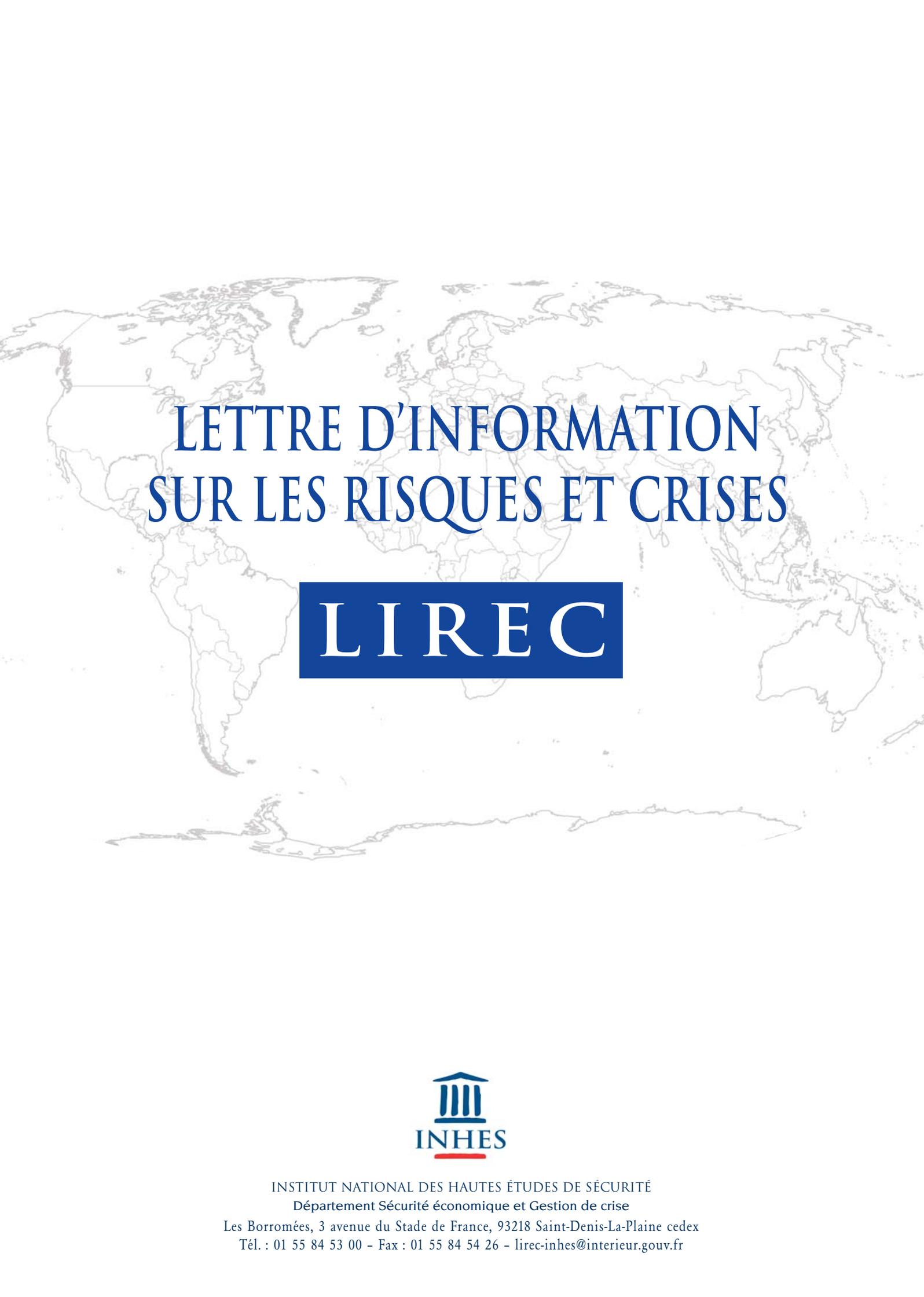
Cette lettre d'information est disponible après inscription à l'adresse : lirec-inhes@interieur.gouv.fr

INHES – Département Sécurité économique et Gestion de crise
Chef du département : Gérard Pardini – Rédacteur : Nacéra Amraoui

Les informations contenues dans ce document sont issues de sources ouvertes et ne sauraient être interprétées comme une position officielle ou officieuse de ces rédacteurs ou des services de l'État.

Faites nous parvenir régulièrement sur lirec-inhes@interieur.gouv.fr toute information concernant un événement, une manifestation ; nous la diffuserons

Site internet de l'INHES : www.inhes.interieur.gouv.fr/



LETTRE D'INFORMATION SUR LES RISQUES ET CRISES

LIREC



INSTITUT NATIONAL DES HAUTES ÉTUDES DE SÉCURITÉ
Département Sécurité économique et Gestion de crise
Les Borromées, 3 avenue du Stade de France, 93218 Saint-Denis-La-Plaine cedex
Tél. : 01 55 84 53 00 - Fax : 01 55 84 54 26 - lirec-inhes@interieur.gouv.fr